



Un système 100 % herbe en élevage allaitant pour gagner du temps

Simplifier le système

»

Alléger le travail au quotidien

«

Baser son système exclusivement sur l'herbe en été comme en hiver, sans complémentation avec pâturage tournant et regroupement des vêlages.

HISTORIQUE

Installé depuis 1997, Ludovic Viel a progressivement augmenté ses surfaces et son troupeau allaitant.

Situé en zone de marais, il a dû construire des bâtiments pour les vaches et génisses d'élevage afin d'épargner ses prairies peu portantes. Il a cherché à limiter ses coûts et surtout les coûts alimentaires.



Ludovic Viel

Picauville (50)

- 1 UTH
- 115 ha, 100 % herbe + 14 ha d'achat d'herbe
- 115 Charolaises
- 150 UGB
- Vêlages groupés Mars-avril-mai
- Productivité numérique : 92 %
- IVV moyen 378 j
- Poids des brouards (sevrage précoce) : 280 kg

TEMOIGNAGE

»

J'ai mis du temps à mettre en place mon système qui repose sur le regroupement des vêlages et le pâturage tournant.

La ration estivale est uniquement composée d'herbe pour les vaches. Concrètement, le pâturage commence dès que les premières vaches ont vêlé, soit vers la mi-mars, et se finit fin novembre. Grâce au pâturage tournant, j'obtiens une herbe de qualité en abondance ce qui me permet d'obtenir une croissance optimale des brouards. Je n'utilise ainsi que 8 tonnes de concentrés par an pour les veaux mâles destinés à être sevrés précocement. Je constate également une bonne reprise de poids en été de mes animaux pour

une rentrée en stabulation en bon état ou une réforme rapide des vaches improductives.

Le second pilier de mon organisation est le regroupement des vêlages. 95 % de mes vaches vêlent entre mars et mai, dont presque 50 % seulement en mars. Cela me demande une réelle organisation mais j'en perçois les bénéfices en calant les besoins de mon troupeau sur la pousse de l'herbe.

En été je passe un peu plus de temps qu'avec un pâturage continu, mais en contrepartie je récolte un fourrage de meilleure qualité, ce qui me permet de passer l'hiver sans complémentation

et donc de moins travailler à ce moment-là. En effet je donne uniquement du foin et des minéraux à mes vaches et de l'enrubannage à mes génisses. L'alimentation me prend alors qu'une heure et demi environ par jour, en comptant deux repousses de fourrage.

Il est nécessaire de réunir certaines conditions pour être efficace et y passer le moins de temps possible, comme disposer de terres regroupées, d'un bon réseau d'eau et de clôtures performantes. Cela demande un peu d'investissement mais c'est un réel gain de temps et de sérénité lorsque tout est mis en place.

100 % herbe, gain de temps et de sérénité

«

Baser son système exclusivement sur l'herbe en été comme en hiver, sans complémentation avec pâturage tournant et regroupement des vêlages.

BENEFICES & RECOMMANDATIONS

Les +

- Réduction du travail et de la pénibilité en hiver (possibilité d'affourager ses animaux qu'une ou deux fois par semaine, arrêt des silos de maïs donc plus de débâchage...).
- Réduction forte du travail de saison pour les cultures (arrêt de l'ensilage de maïs).
- Coût alimentaire faible par l'absence de complémentation pour les vaches.
- Augmentation de l'autonomie alimentaire de l'élevage.

Les -

- Pointe de travail au moment des vêlages et des récoltes de foin.
- Baser son système sur un seul type de ressource, donc plus dépendant des aléas climatiques.

CONDITIONS DE REUSSITE

- S'assurer de pouvoir réaliser du foin/enrubannage de qualité.
- Prévoir de stocker une plus grande quantité de foin/enrubannage.
- Disposer de points d'eau en nombre suffisant avec un débit adapté : les consommations d'eau par les animaux augmentent par rapport à une ration avec ensilage de maïs.
- Disposer d'un parcellaire adapté avec de bonnes clôtures. Des îlots compacts, d'une surface permettant la conduite de lots de 20 à 30 vaches (15 à 25 ha).
- Connaître la dynamique de la pousse de l'herbe et savoir estimer le stock d'herbe sur pied.
- Des vêlages très groupés pour constituer des lots homogènes.
- Ne pas hésiter à récolter beaucoup au printemps.



A NOTER

Difficulté de mise en œuvre :

- + = facile
- ++ = complexe
- +++ = très complexe

Temps de mise en œuvre :

- = immédiat
- = sur la campagne
- = plus de 1 an

Coûts (investissement et fonctionnement) :

- € = < 5 000 €
- €€ = de 5 000 à 20 000 €
- €€€ = > 20 000 €

INFO+

Chambre d'agriculture du Calvados

6 avenue de Dubna - CS 90218
14209 HEROUVILLE ST CLAIR cedex
02 31 70 25 25
chambre@calvados.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Manche

Maison de l'agriculture Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ
02 33 06 48 48
Accueil@manche.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Orne

52, bd du 1^{er} Chasseurs - CS 80036
61001 ALENÇON cedex
02 33 31 48 00
accueil@orne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Eure

5 rue de la petite cité - CS 80882
27008 EVREUX cedex
02 32 78 80 00
accueil@eure.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime

Cité de l'agriculture
Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 BOIS-GUILLAUME cedex
02 35 59 47 47
chambre.agriculture@seine-maritime.chambagri.fr

Chambre régionale d'agriculture de Normandie

6 rue des Roquemonts - CS 45346
14053 CAEN Cedex 4
02 31 47 22 47
accueil@normandie.chambagri.fr

Partenaires techniques



Partenaires financiers



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»